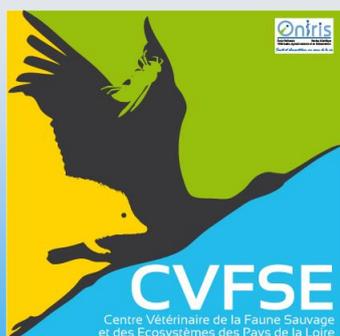




BILAN ENTREES ET SORTIES FAUNE SAUVAGE 2019

CVFSE / Oniris



**CENTRE VETERINAIRE
DE LA FAUNE SAUVAGE ET DES ECOSYSTEMES
DES PAYS DE LA LOIRE**



OBJET	Bilan des entrées et sorties faune sauvage 2019
STRUCTURE	Centre Vétérinaire de la Faune Sauvage et des Ecosystèmes des Pays de la Loire (CVFSE)
ADRESSE	Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes Atlantique (Oniris) Site de la Chantrerie - CS40706 44307 Nantes cedex 03
DIRECTEUR	Olivier Lambert - Ecologue 02.40.68.28.04 olivier.lambert@oniris-nantes.fr
VETERINAIRE	Philippe Gourlay - Epidémiologiste - Directeur clinique faune sauvage CHUV 02.40.68.28.04 philippe.gourlay@oniris-nantes.fr Julie Botman – Assistante Hospitalière 02.40.68.77.76 Julie.botman@oniris-nantes.fr
SOIGNEUSES	Laetitia Jochaud laetitia.jochaud@oniris-nantes.fr Amélie Ollivier amelie.ollivier@oniris-nantes.fr 02.40.68.77.76
SERVICES CIVIQUES	Nina Pratlong – « Médiation/soins faune sauvage » Elise Ruide – « Médiation/soins faune sauvage » Chloé Fournier – « Abeilles sauvages »
RESEAUX	https://cvfse-nantes.wixsite.com https://www.facebook.com/CVFSEONIRIS

Date de réalisation : janvier 2019

Photo de couverture : Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*)

Crédits photos : CVFSE/Oniris

EVOLUTION DU NOMBRE D'ANIMAUX ACCUEILLIS DEPUIS 2009

En dix ans, de 2009 à 2019, le nombre d'animaux reçus au CVFSE a été multiplié par 2 (**Tableau N°1**) en lien principalement avec la sensibilisation grandissante du grand public envers la faune sauvage et la biodiversité en général, et la notoriété du centre. Une meilleure prise en charge des appels téléphoniques au centre en 2019 a permis de limiter le nombre d'accueil d'animaux ne nécessitant aucune prise en charge médicale.

Tableau N°1 : Evolution du nombre d'animaux reçus au CVFSE de 2009 à 2019 (sans prise en compte des tempêtes hivernales 2013-2014).

Année	oiseaux	mammifères	reptiles/amphibiens	TOTAL
2009	861	105	4	970
2010	1076	186	23	1285
2011	1297	245	3	1545
2012	1372	301	5	1678
2013	1308	236	12	1556
2014	1485	402	11	1898
2015	1641	418	4	2063
2016	1987	563	8	2558
2017	1245	494	10	1749
2018	1626	639	6	2271
2019	1036	555	7	1598

RECENSEMENT ET CLASSEMENT DES ANIMAUX SAUVAGES ADMIS AU CVFSE EN 2019

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019, le CVFSE a reçu **1 598 animaux de 111 espèces différentes** (**Tableau N°2**) et originaires de 15 départements de France métropolitaine (rappel 2018 : 2 271 animaux reçus de 125 espèces différentes). Les oiseaux représentent 65 % des entrées, les mammifères 35 % et les reptiles/amphibiens restent très rares.

Tableau N°2 : Nombre d'espèces et d'animaux reçus par classe zoologique au CVFSE en 2019.

Classe zoologique	Nombres d'espèces	Nombre d'animaux	Pourcentage
Oiseaux	87	1036	65 %
Mammifères	18	555	35 %
Reptiles/amphibiens	6	7	0 %
TOTAL	111	1598	100 %

Les oiseaux

Les oiseaux représentent 65 % des entrées avec 1 036 individus reçus et se répartissent parmi 87 espèces (*Tableaux N°3*). (Rappel 2017 : 1 626 oiseaux de 98 espèces différentes). Les passereaux & assimilés (martinets par exemple) et les rapaces sont les oiseaux majoritairement admis au CVFSE avec 68 % des entrées (*Tableau N°3 ; Figure N°1*).

Tableau N°3 : Répartition par groupes zoologiques d'oiseaux reçus au CVFSE en 2019.

Groupes	Nombres d'espèces	Nombre d'oiseaux	Pourcentage
Colombins & gallinacés	7	192	18 %
Echassiers & limicoles	11	28	3 %
Palmipèdes	19	111	11 %
Passereaux & assimilés	35	437	42 %
Rapaces	15	268	26 %
TOTAL	87	1036	100 %

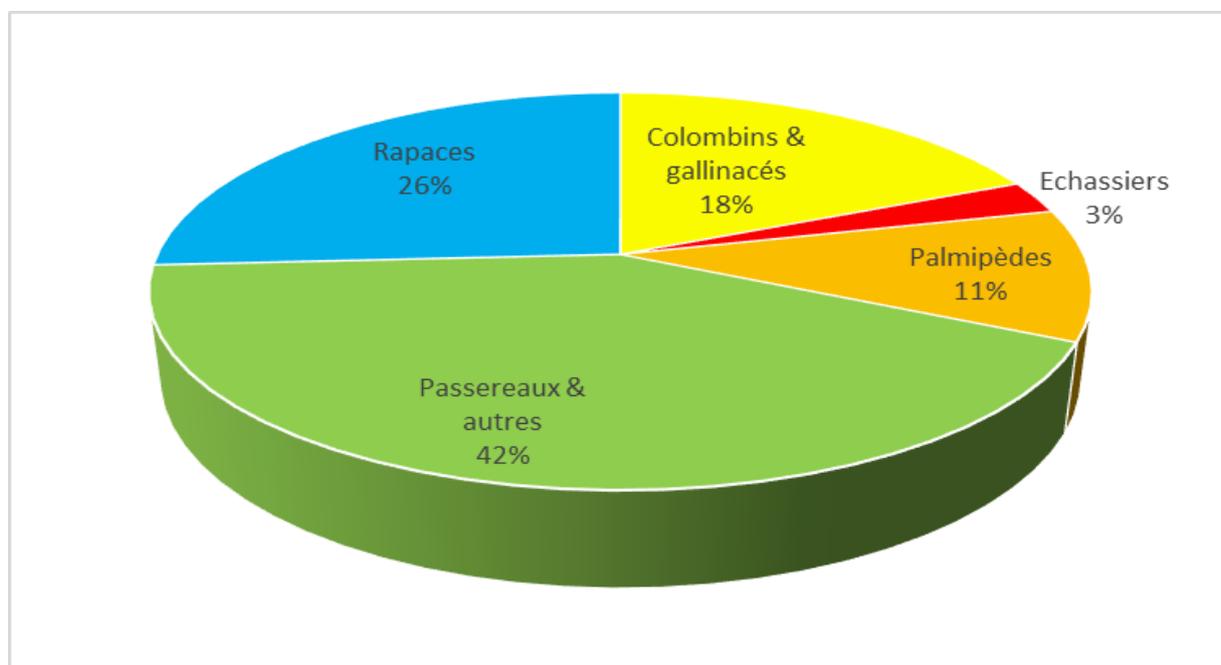


Figure N°1 : Proportion d'oiseaux, par groupes zoologiques, reçus au CVFSE en 2019.

Sur les 87 espèces d'oiseaux (*Tableaux N°4*) :

- ✓ 5 sont « très fréquentes » avec des effectifs supérieurs à 50 individus : Martinet noir (n=99), Tourterelle turque (n=98), Pigeon ramier (n=86), Effraie des clochers (n=67) et Buse variable (n=62) ;
- ✓ 12 sont « fréquentes » avec des effectifs de 20 à 49 individus : Faucon crécerelle (n=46), Chouette hulotte (n=41), Pie bavarde (n=37), Moineau domestique

(n=34), Merle noir (n=33), Goéland argenté (n=30), Mésange bleue (n=28), Hirondelle de fenêtre (n=25), Canard colvert (n=24), Rougegorge familier (n=21), Chevêche d'Athéna et Mouette rieuse (n=20) ;

- ✓ 17 sont « peu fréquentes » avec des effectifs de 5 à 19 individus : Epervier d'Europe (n=18), Mésange charbonnière (n=17), Corneille noire (n=16), Etourneau sansonnet (n=12), Fou de Bassan et Hirondelle rustique (n=11), ...
- ✓ 53 sont « exceptionnelles » avec des effectifs inférieurs à 5 individus : Engoulevent d'Europe (n=2), Océanite tempête (n=2), Autour des palombes (n=1), Faucon pèlerin (n=1), Hibou des marais (n=1), Lorient d'Europe (n=1), Plongeon imbrin (n=1), Sterne caugek (n=1), ...

En 2019, aucune espèce n'a été reçue pour la première fois au CVFSE en trente-quatre années d'existence.

Tableau N°4 : Liste exhaustive des oiseaux reçus au CVFSE et leur quantité en 2019.

Espèce	n	Espèce	n	Espèce	n
Accenteur mouchet	3	Faucon hobereau	1	Martin-pêcheur d'Europe	5
Aigrette garzette	2	Faucon pèlerin	1	Merle noir	33
Autour des palombes	1	Fauvette à tête noire	7	Mésange bleue	28
Barge rousse	1	Fauvette des jardins	1	Mésange charbonnière	17
Bécasse des bois	2	Fou de Bassan	11	Mésange sp.	1
Bergeronnette grise	3	Foulque macroule	1	Milan noir	1
Bernache cravant	1	Geai des chênes	4	Moineau domestique	34
Bernache du Canada	1	Gobemouche gris	1	Mouette rieuse	20
Bihoreau gris	3	Goéland argenté	30	Océanite tempête	2
Bondrée apivore	4	Goéland brun	1	Oedicnème criard	1
Bouscarle de Cetti	1	Goéland leucophée	1	Passereau sp.	6
Busard cendré	1	Goéland marin	1	Pic épeiche	5
Busard Saint-Martin	1	Grand Cormoran	1	Pic vert	14
Buse variable	62	Grande Aigrette	1	Pie bavarde	37
Caille des blés	2	Grèbe huppé	4	Pigeon biset urbain	2
Canard colvert	24	Grimpereau des jardins	2	Pigeon ramier	86
Chevêche d'Athéna	20	Grive draine	1	Pingouin torda	1
Choucas des tours	10	Grive mauvis	1	Pinson des arbres	8
Chouette hulotte	41	Grive musicienne	10	Plongeon imbrin	1
Cigogne blanche	4	Guillemot de Troïl	2	Pouillot fitis	3
Corbeau freux	2	Héron cendré	7	Rougegorge familier	21
Corneille noire	16	Héron gardeboeufs	3	Rougequeue noir	5
Coucou gris	2	Hibou des marais	1	Sterne caugek	1
Cygne tuberculé	2	Hibou moyen-duc	3	Tadorne de Belon	6
Effraie des clochers	67	Hirondelle de fenêtre	25	Tourterelle des bois	1
Engoulevent d'Europe	2	Hirondelle rustique	11	Tourterelle rieuse	1
Epervier d'Europe	18	Huppe fasciée	1	Tourterelle turque	98
Etourneau sansonnet	12	Ibis sacré	1	Vanneau huppé	3
Faisan de Colchide	2	Lorient d'Europe	1	Verdier d'Europe	6
Faucon crécerelle	46	Martinet noir	99		

Le nombre d'oiseaux accueillis augmente exponentiellement à partir de janvier pour atteindre un pic d'entrée en juin (période de naissances pour la majorité des oiseaux) puis décroît jusqu'en décembre (*Figure N°2*). Cette répartition est directement liée aux

causes d'accueil des oiseaux au CVFSE ([voir page 9](#)) même si en 2019 la CVFSE a mis l'accent sur la remise au nid, à chaque fois que possible, des oisillons tombés et non blessés.

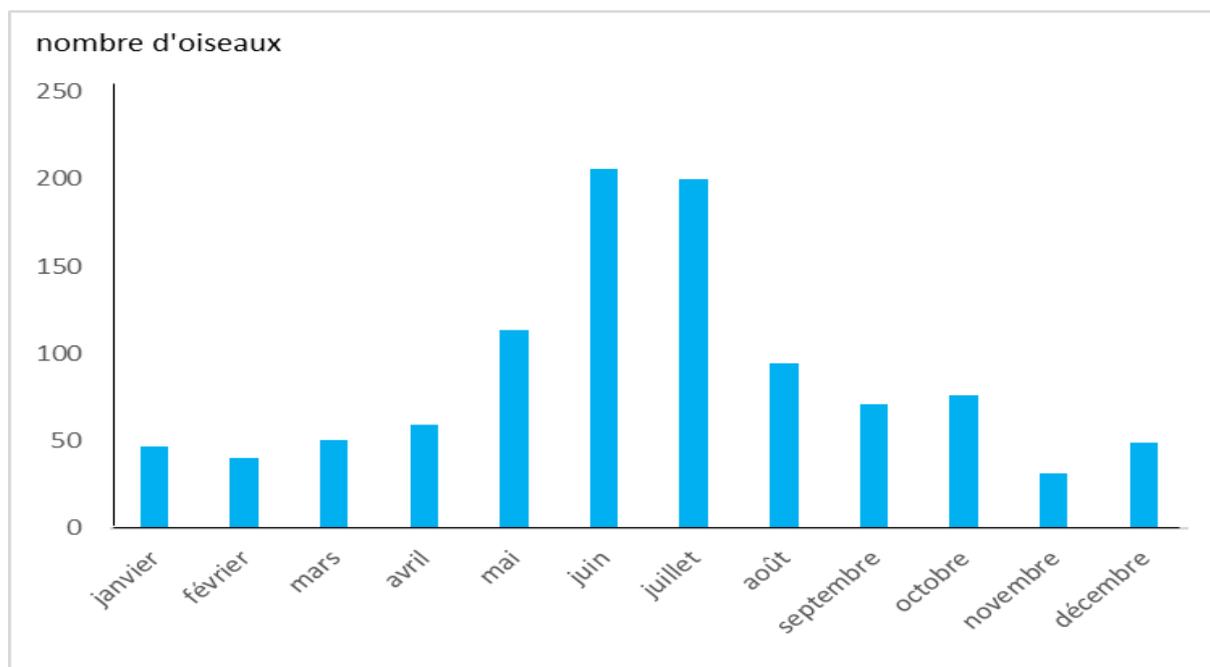


Figure N°2 : Répartition mensuelle des entrées d'oiseaux au CVFSE en 2019.



Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) reçue au CVFSE en 2019.



Examen clinique par Ph. Gourlay, Directeur médical du CVFSE, d'un Blaireau d'Europe (*Meles meles*) sédaté reçu en 2019.

Les mammifères représentent 35 % des entrées en 2018 (+7 % par rapport à 2018) avec 555 individus reçus et se répartissent parmi 18 espèces ([Tableau N° 5](#)) (Rappel 2018 : 639 mammifères de 23 espèces différentes).

Tableau N°5 : Liste exhaustive des mammifères reçus au CVFSE et leur quantité en 2019

Espèce	n	Espèce	n	Espèce	n
Belette	3	Hérisson d'Europe	451	Noctule commune	6
Blaireau d'Europe	2	Lapin de garenne	4	Oreillard gris	2
Campagnol terrestre	1	Lérot	3	Pipistrelle commune	48
Chevreuil	7	Lièvre d'Europe	1	Renard roux	2
Ecureuil roux	15	Loutre d'Europe	1	Sanglier	1
Fouine	4	Mulot sylvestre	1	Sérotine commune	3

Les hérissons sont les mammifères toujours majoritairement recueillis au CVFSE avec 81 % des entrées (n=451) ! Cette espèce est d'ailleurs l'espèce de loin la plus représentée au CVFSE en 2019 toutes espèces confondues. Notons que les chiroptères

(Pipistrelle commune, Noctule commune, Sérotine commune et Oreillard gris) sont de plus en plus reçus au centre, indiquant une prise en considération et une sensibilisation croissantes du grand public envers ces espèces souvent mal aimées !

Parmi les 18 espèces de mammifères reçues en 2019 (*Tableau N° 5*) :

- ✓ 1 est « très fréquente » avec un effectif supérieur à 50 individus : Hérisson d'Europe (n=451) ;
- ✓ 1 sont « fréquentes » avec des effectifs de 20 à 49 individus : Pipistrelle commune (n=48) ;
- ✓ 3 sont "peu fréquentes" avec des effectifs de 5 à 19 individus : Ecureuil roux (n=15), Chevreuil (n=7) et Noctule commune (n=6) ;
- ✓ 13 sont exceptionnelles avec des effectifs inférieurs à 5 individus : Sérotine commune (n=3), Loutre d'Europe (n=1), Léroty (n=1), ...

La répartition du nombre de mammifères accueillis (*Figure N°4*) est dépendante de la répartition du nombre de hérissons reçus. Deux pics d'accueil (de moins en moins prononcés chaque année) sont ainsi observés : un pic au printemps correspondant aux naissances de hérissons et un léger pic en automne lié à l'accueil de jeunes hérissons affaiblis lors des premiers froids.

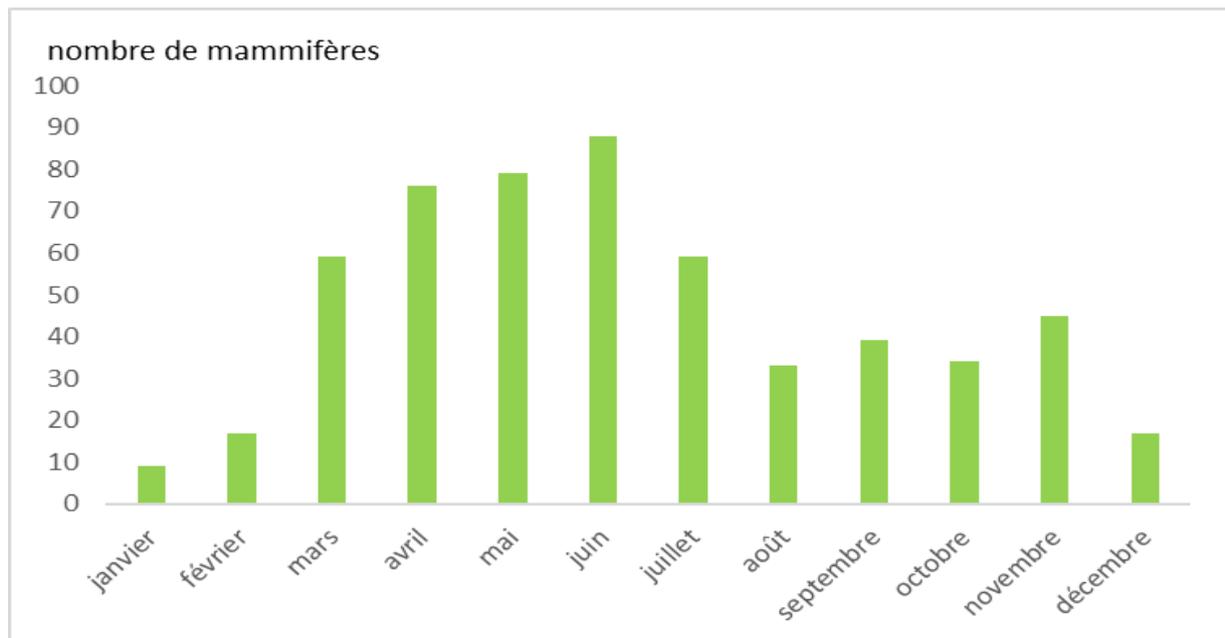


Figure N°4 : Répartition mensuelle des entrées de mammifères au CVFSE en 2019.



Rapatriement d'un Blaireau d'Europe blessé (*Meles meles*) au CVFSE par les pompiers du SDIS44 en 2019.

Les reptiles & amphibiens

Les reptiles/amphibiens sont toujours très rares et représentent 0,4 % des entrées en 2019 avec 7 individus reçus de 6 espèces différentes : Cistude d'Europe (n=1), Crapaud commun (n=2), Emyde lépreuse (n=1), Lézard vert (n=1), Salamandre tachetée (n=1) et Tortue de Floride (n=1).

Les oiseaux

Les oiseaux admis au CVFSE en 2019 ont principalement été victimes de traumatismes (accidents de la route, collisions avec des vitres ou autres obstacles fixes, braconnage, prédation, ...) et de sorties de nid prématurées (juvéniles blessés ou non), avec respectivement 53 % et 33 % des entrées (*Figure N°5*) :

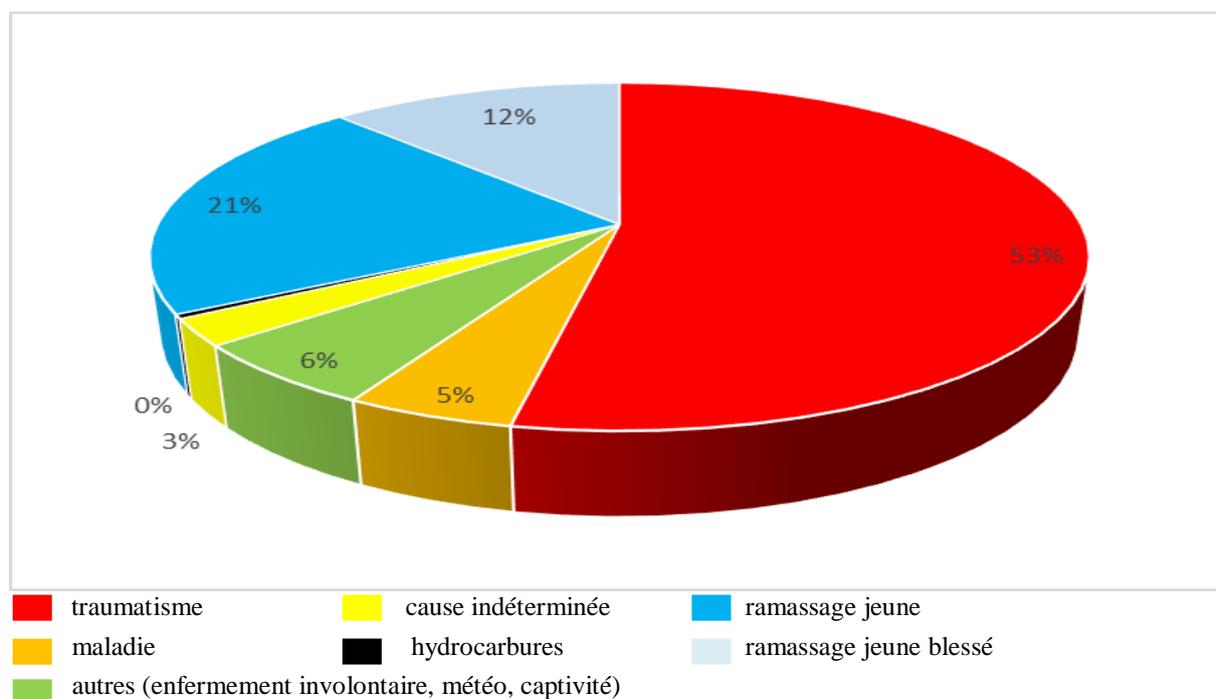


Figure N°5 : Répartition par cause d'entrée des 1 036 oiseaux admis au CVFSE en 2019 (les causes d'entrées "traumatisme, indéterminée, autres, maladie et hydrocarbures" ne concernent que des adultes et des immatures ; les causes d'entrées "ramassage jeune et jeune blessé" ne concernent que les juvéniles.

Les causes d'entrée en 2019 varient en proportion entre les différents groupes zoologiques d'oiseaux recueillis (*Tableau N°6*). Les entrées suite à une sortie de nid prématurée (ramassage de jeunes blessés ou non) sont les principales causes d'admission au centre pour les passereaux & assimilés (49,9 %) ; les causes traumatiques sont les principales causes d'entrées pour les autres oiseaux : les échassiers & limicoles (82,1 %), les rapaces (75,7 %), les colomains & gallinacés (50 %) et les palmipèdes (39,6 %). Seuls les palmipèdes sont concernés par la cause d'entrée hydrocarbures (3,6 %). Grâce à l'effort de la prise de commémoratifs et à l'amélioration du diagnostic clinique, les causes indéterminées restent assez rares sauf pour les palmipèdes (9 %) et les échassiers (7,1 %).

Tableau N°6 : Répartition, par groupe zoologique et par cause d'entrée des oiseaux admis au CVFSE en 2019.

<i>Cause d'entrée</i>	<i>Colombins & gallinacés</i> (n=192)	<i>Echassiers & limicoles</i> (n=28)	<i>Palmipèdes</i> (n=111)	<i>Passereaux & assimilés</i> (n=437)	<i>Rapaces</i> (n=268)
cause indéterminée	1,0 %	7,1 %	9,0 %	0,7 %	3,4 %
traumatisme	50,0 %	82,1 %	39,6 %	42,1 %	75,7 %
maladie	12,5 %	0,0 %	11,7 %	2,5 %	1,1 %
hydrocarbures	0,0 %	0,0 %	3,6 %	0,0 %	0 %
ramassage jeune	8,9 %	3,6 %	14,4 %	34,6 %	12,3 %
ramassage jeune blessé	17,7 %	3,6 %	13,5 %	15,3 %	3,0 %
Autres (enfermement involontaire, météo, captivité)	9,9 %	3,6 %	8,1 %	4,8 %	4,5 %

Le détail des causes traumatiques montre une variation importante entre les différentes catégories d'oiseaux ([Tableau N°7](#)). Si on excepte les traumatismes d'origine inconnue, les collisions routières sont les causes traumatiques les plus fréquentes pour les rapaces (63,1 %) ; les cas de prédation par les animaux domestiques touchent quant à eux majoritairement les colombins & gallinacés (35,4 %). Les collisions avec des objets fixes (vitres, grillages, filets, lignes de pêche, autres indéterminés, ...) touchent la majorité des passereaux & assimilés (48,4 %), des palmipèdes (27,3 %) et des échassiers & limicoles (17,4 %).

Tableau N°7 : Répartition, par cause d'entrée traumatique et par groupe zoologique, des oiseaux admis au CVFSE en 2019.

<i>Cause d'entrée traumatique</i>	<i>Colombins & gallinacés</i> (n=96)	<i>Echassiers & limicoles</i> (n=23)	<i>Palmipèdes</i> (n=44)	<i>Passereaux & assimilés</i> (n=184)	<i>Rapaces</i> (n=203)
origine indéterminée	35,4 %	52,2 %	52,3 %	9,2 %	13,8 %
braconnage	0,0 %	8,7 %	2,3 %	1,6 %	3,0 %
chasse	0,0 %	4,3 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
électrocution	0,0 %	4,3 %	0,0 %	0,0 %	3,9 %
collision obstacle fixe	12,5 %	17,4 %	27,3 %	48,4 %	14,8 %
prédation	35,4 %	0,0 %	4,5 %	26,6 %	1,5 %
collision routière	16,7 %	13,0 %	9,1 %	14,1 %	63,1 %

Les mammifères

Les mammifères admis au CVFSE en 2019 ont principalement été victimes de traumatismes et sorties de gîtes prématurées (ramassage de jeunes blessés ou non) avec respectivement 35 % et 43 % des entrées (*Figure N°6*). Ces chiffres sont en lien direct avec les principales causes d'entrée des hérissons.

L'origine des traumatismes est le plus souvent inconnue (42 % des cas) mais parmi les causes connues, les cas de prédation par les animaux domestiques et les collisions routières ou autres sont les plus fréquentes et représentent (38 % et 19,5 %).

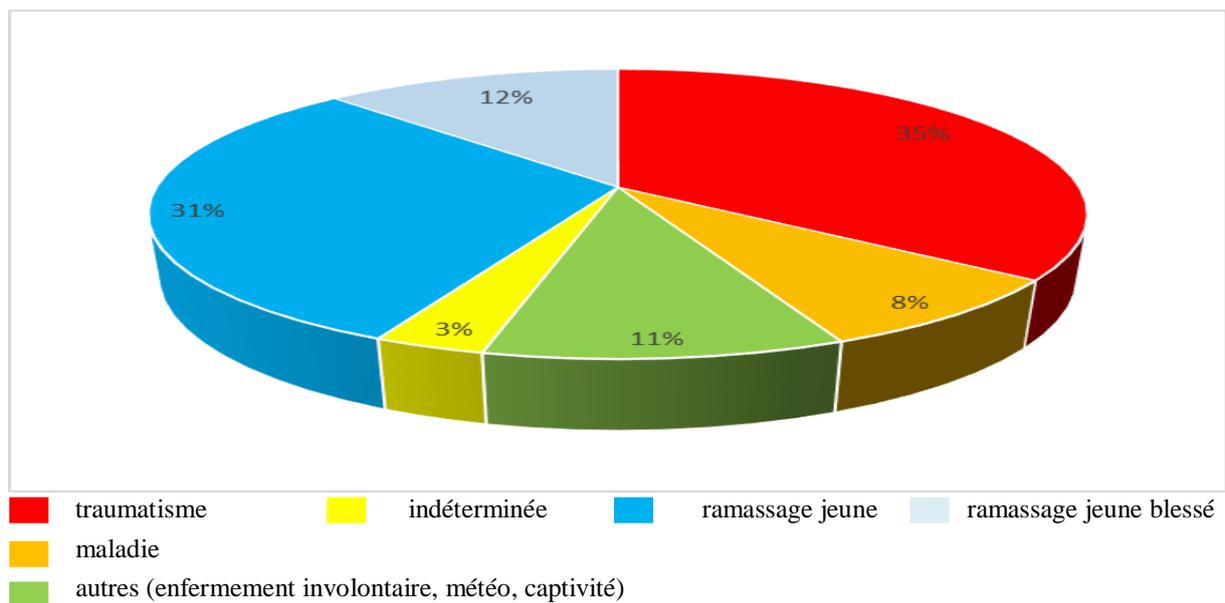


Figure N°6 : Répartition par cause d'entrée des 555 mammifères admis au CVFSE en 2019 (les causes d'entrées "traumatisme, indéterminée, autres, et maladie" ne concernent que des adultes et des immatures ; les causes d'entrées "ramassage jeune et jeune blessé" ne concernent que les juvéniles).



RÉSULTATS DE L'ACTIVITÉ DE RÉHABILITATION DES ANIMAUX SAUVAGES ADMIS AU CVFSE EN 2019

Parmi les 1 598 animaux admis par le CVFSE en 2019, 364 ont été relâchés soit 23 % (*Figure N°7, a*). Il faut toutefois noter qu'une grande partie des animaux reçus (37 %) ne reçoit aucun soin : mort à l'arrivée ou euthanasie à l'issue de l'examen clinique (blessure trop importante rendant un futur relâcher impossible). De plus, 9 % des animaux reçus en 2019 sont décédés moins de 12 heures après leur admission au CVFSE : la mort de ces animaux est généralement liée aux blessures directes ou au stress de la capture, du transport et/ou de la captivité. Ainsi, si l'on excepte les animaux arrivés morts, euthanasiés à l'arrivée ou morts dans les 12 heures, 858 animaux (soit 54 %) ont reçu en 2019 des soins effectifs, dont 364 ont pu être relâchés soit 43 % (*Figure N°7, b*).

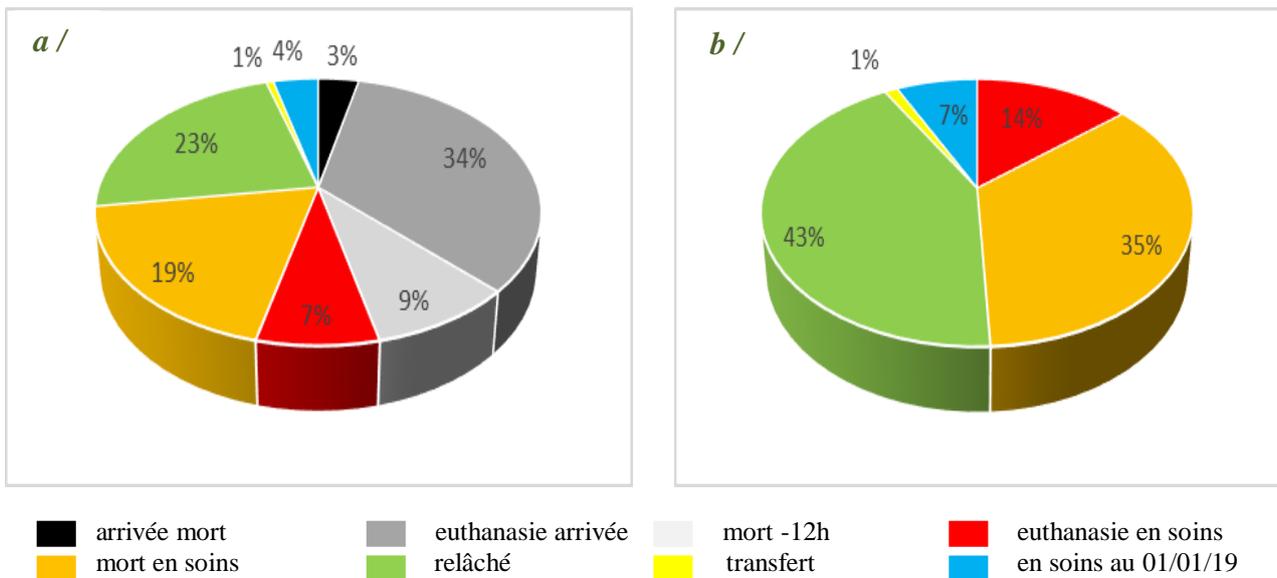
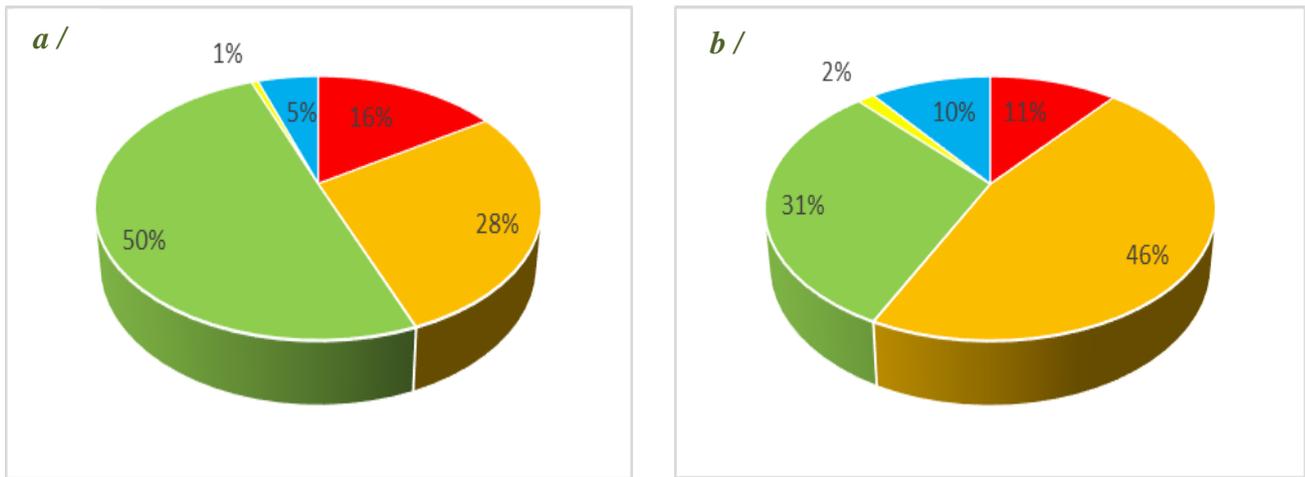


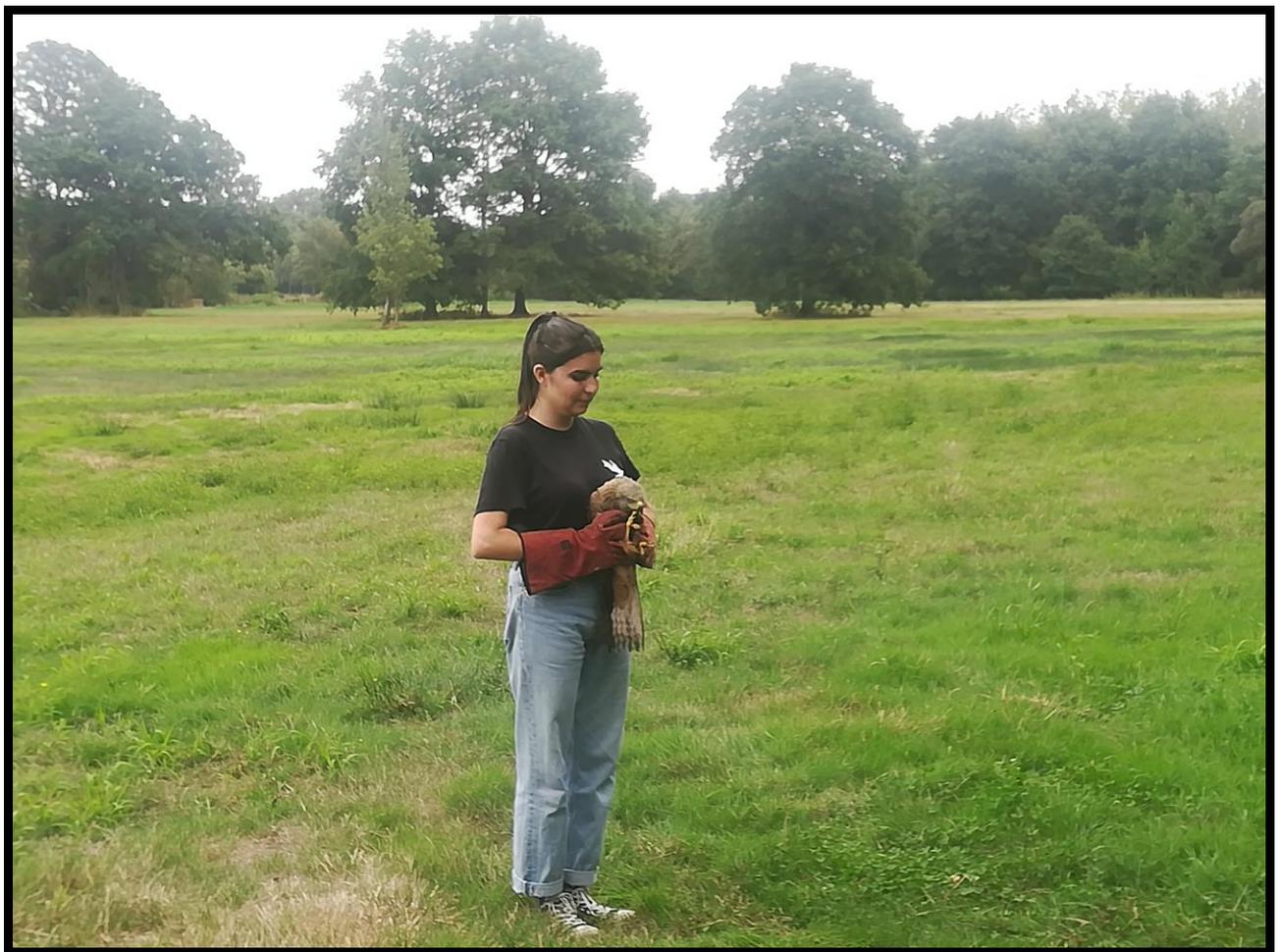
Figure N°7 : Proportion par devenir des animaux admis (a) et soignés (b) au CVFSE en 2019.

Les proportions des devenirs des animaux soignés (*Figure N°8, a et b*) entre les classes « oiseaux » et « mammifères » sont différentes avec 50 % d'oiseaux relâchés et 44 % d'oiseaux morts en hospitalisation (morts « naturellement » ou euthanasiés) contre respectivement 30 % et 57 % pour les mammifères.



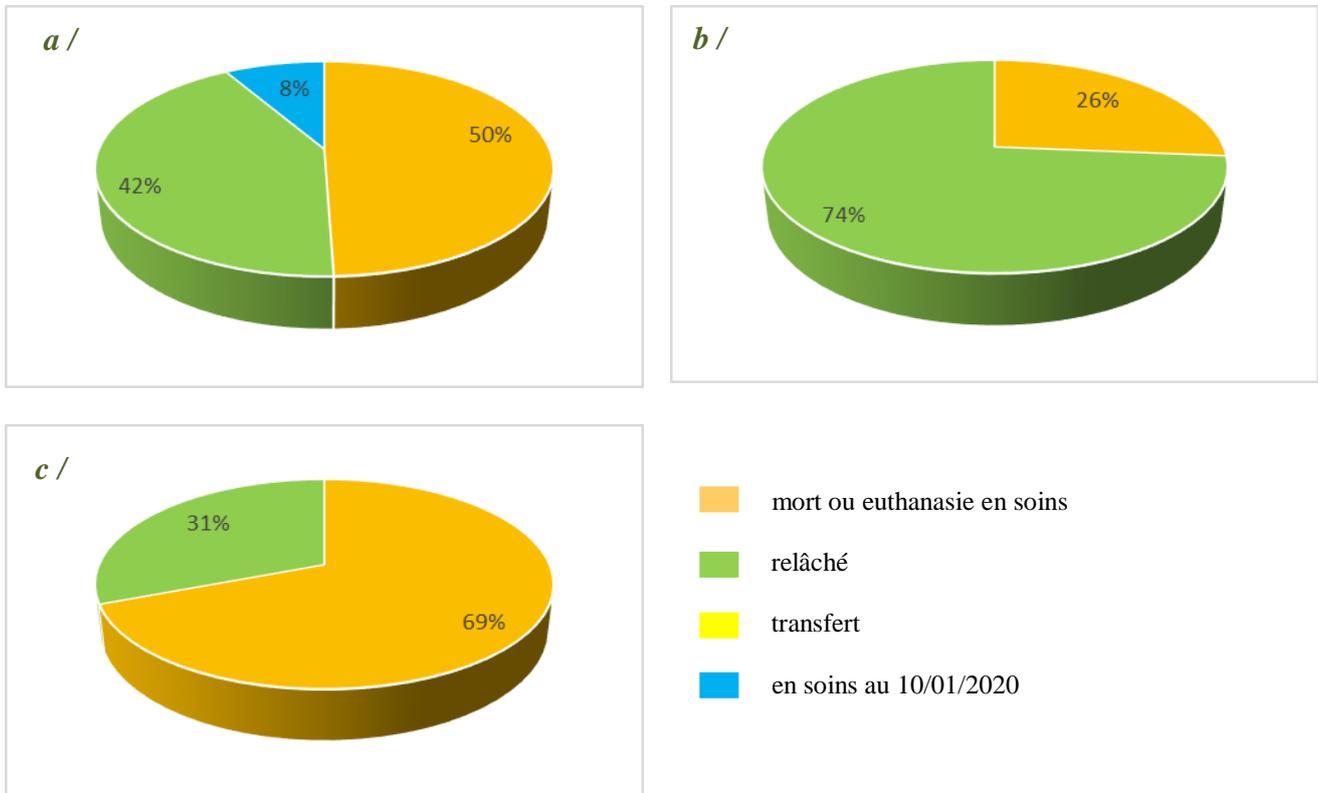
■ euthanasie en soins
 ■ mort en soins
 ■ relâché
 ■ transfert
 ■ en soins au 10/01/2020

Figure N°8 : Proportion par devenir des oiseaux soignés (a) et des mammifères soignés (b) au CVFSE en 2019.



Relâcher d'un Milan noir (*Milvus migrans*) par Nina Pratlong le 28 août 2019.

Les devenir des oiseaux reçus au centre en 2019 sont différents selon les causes d'entrées (**Figures N°9a, b et c**). En excluant, les animaux arrivés morts, euthanasiés à l'arrivée ou morts dans les 12 heures, 42 % des oiseaux victimes de traumatisme (**Figure N°9a**), 74 % des jeunes oiseaux ramassés non blessés (**Figure N°9b**), et 31 % des jeunes oiseaux ramassés blessés (**Figure N°9c**) ont été relâchés.

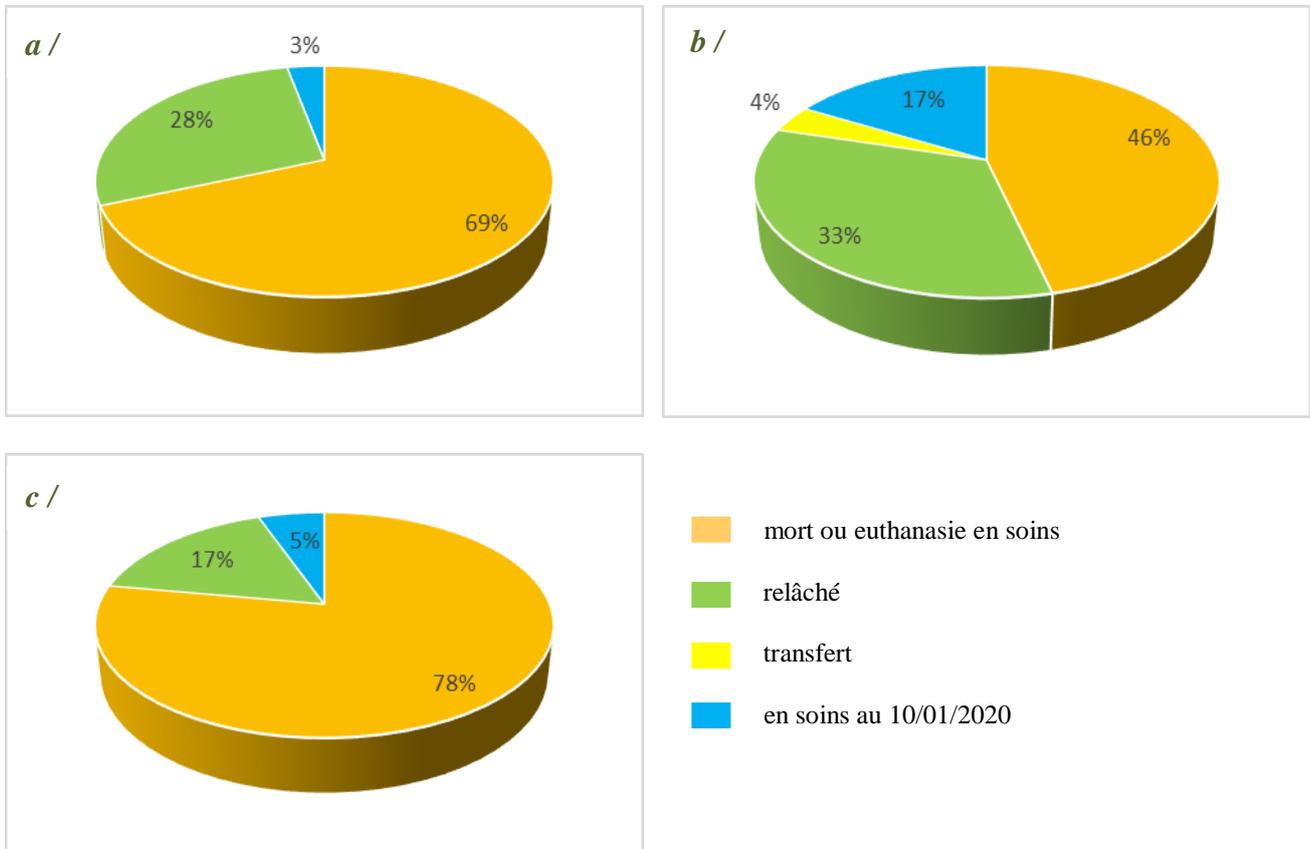


Figures N°9 : Proportion par devenir des oiseaux reçus et soignés au CVFSE en 2019 (a) pour cause traumatique (b) pour ramassage jeune et (c) pour ramassage jeune blessé.



Examen clinique sur une Effraie des clochers (*Tyto alba*) reçue au CVFSE en 2019.

Les devenir des mammifères reçus au centre en 2019 sont différents selon les causes d'entrées (**Figures N°10a, b et c**). En excluant, les animaux arrivés morts, euthanasiés à l'arrivée ou morts dans les 12 heures, 28 % des mammifères victimes de traumatisme (**Figure N°10a**), 33 % des jeunes mammifères ramassés non blessés (**Figure N°10b**), et 17 % des jeunes mammifères ramassés blessés (**Figure N°10c**) ont été relâchés.



Figures N°10 : Proportion par devenir des mammifères reçus et soignés au CVFSE en 2019 (a) pour cause traumatique (b) pour ramassage jeune et (c) pour ramassage jeune blessé.



Jeune Lérot (*Eliomys quercinus*) reçu au CVFSE en 2019.

ORIGINE DES ANIMAUX SAUVAGES ADMIS AU CVFSE EN 2019

En 2019, le CVFSE a reçu des animaux en provenance de 15 départements (**Tableau N°8**). La majorité des animaux, 94,4 %, proviennent de la Région des Pays de la Loire, 4,7 % de la Région Bretagne et 0,9 % d'autres régions françaises (**Figure N°11**).

Tableau N°8 : Nombre d'animaux reçus au CVFSE en 2019 en fonction de leur département d'origine.

Département	Nombre d'animaux reçus	Département	Nombre d'animaux reçus
Calvados	1	Maine-et-Loire	73
Charente-Maritime	5	Manche	3
Côtes-d'Armor	26	Mayenne	6
Deux-Sèvres	2	Morbihan	4
Finistère	3	Sarthe	4
Ille-et-Vilaine	40	Seine-Maritime	1
Indre-et-Loire	1	Vendée	169
Loire-Atlantique	1206	Non communiqué	54

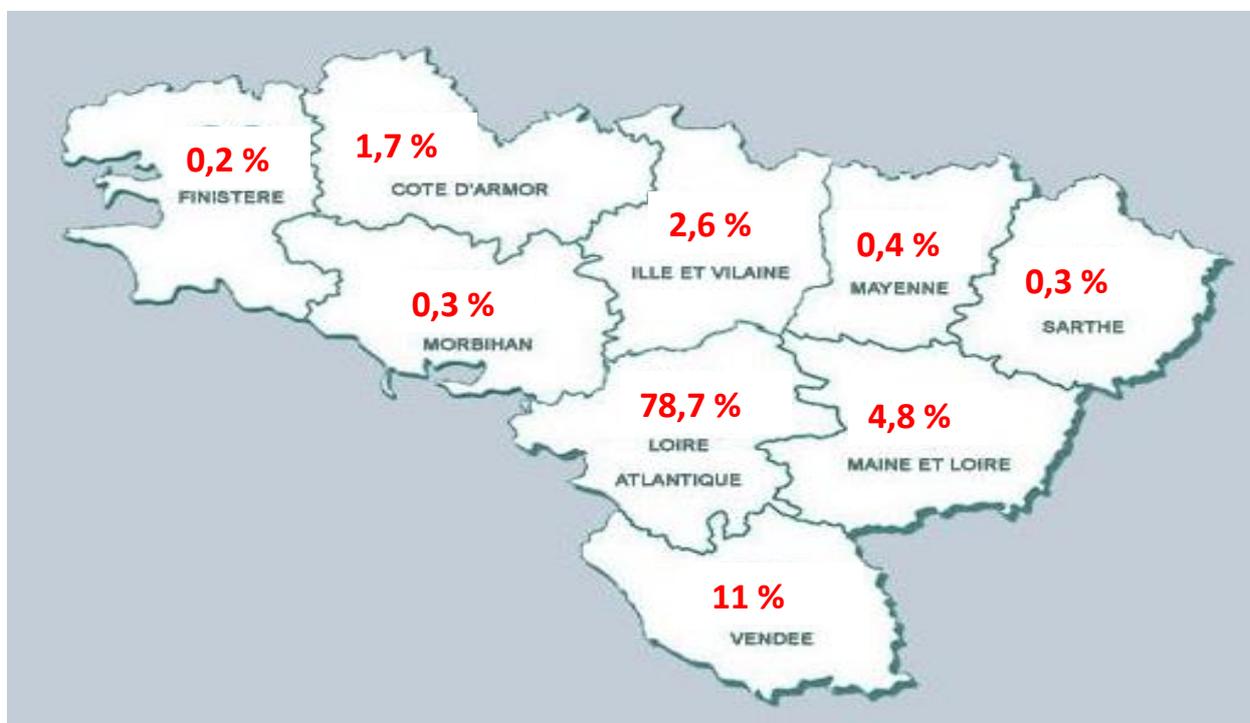


Figure N°11 : Proportion des animaux reçus au CVFSE en 2019 par origine géographique ; les proportions ne sont données que pour les régions Bretagne et Pays de la Loire (n = 1531/1598 animaux).

Au sein de la Région des Pays de la Loire, 82,7 % des animaux proviennent de Loire Atlantique, 11,6 % de Vendée, 5 % du Maine et Loire, 0,4 % de la Mayenne et 0,3 % de la Sarthe. Près de 80 % des animaux ont été rapatriés au CVFSE directement par les découvreurs et plus 15 % des animaux ont transité via les bénévoles des réseaux naturalistes (Réseau des bénévoles des Centres de soins, Ligue pour la Protection des Oiseaux, ...).

PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

Les différents taux « cause d'entrée » et « devenir » représentent des indicateurs de performance de l'activité de réhabilitation des animaux sauvages du CVFSE (précision du diagnostic et efficacité des soins entrepris). Ces indicateurs permettent à l'équipe de définir des objectifs d'amélioration de ses compétences pour les années à venir : réduire le taux de « cause indéterminée » en perfectionnant les capacités diagnostiques du CVFSE et augmenter le taux de « relâcher » en améliorant les techniques d'élevage à la main, la qualité des soins vétérinaires entrepris et la qualité de la rééducation/réhabilitation en volières. Ce dernier aspect ne peut se faire également sans un protocole de tri sérieux à la suite de l'examen clinique afin (i) de ne pas compromettre les chances de survie de certains individus en se dispersant et en essayant en vain de tout sauver et (ii) par conséquent de concentrer les efforts et les soins sur les individus pour lesquels la probabilité de relâcher en milieu naturel est bonne.

Les différentes catastrophes écologiques récentes naturelles ou d'origine anthropique (Erika, Prestige, tempêtes hivernales) ont montré combien il était essentiel (i) de maintenir un état de veille au centre, avec une équipe formée et performante, et du matériel fonctionnel et mobilisable rapidement, et (ii) d'entretenir un réseau de partenariat fort et efficace aussi bien du point de vue réglementaire, financier, logistique que médical. C'est dans ce sens que le centre travaille régulièrement avec les associations naturalistes (LPOs, ...), les collectivités territoriales (Département, Nantes Métropole, ...) et d'autres centres de sauvegarde de la faune sauvage (UFCS, Réseau Centre de Soins Faune Sauvage, ...).

Enfin, un des enjeux majeurs reste pour le CVFSE de trouver les moyens financiers (et donc humains) pour poursuivre dans les meilleures conditions possibles cette mission d'accueil, de soins et de réhabilitation de la faune sauvage en détresse. La situation est de plus en plus compliquée et paradoxale : la demande pour prendre en charge les animaux sauvages blessés est de plus en plus importante mais les subventions ne cessent de diminuer et certains partenariats de longue date sont remis en question voire arrêtés (avec le Conseil Régional des Pays de la Loire par exemple) !

En 2019, face à l'augmentation importante du nombre d'entrées d'animaux sauvages au centre dont une part non négligeable d'animaux qui n'auraient jamais dû être retirés du milieu naturel, l'équipe du CVFE a fait le choix de consacrer des moyens humains pour l'accueil téléphonique et le conseil aux particuliers ayant découvert un animal sauvage. Ce travail chronophage mais essentiel a permis la remise rapide en milieu naturel d'animaux pour lesquels une prise en charge médicale n'était pas nécessaire (remise au nid de jeune tombé et sans blessure, remplacement de mammifères dérangés pendant leur sommeil diurne, ...). Si la mise en place et la perception par le public de ce nouveau fonctionnement ont pu être parfois compliquées, les nombreux témoignages confirmant la bonne santé des animaux plusieurs jours après la remise en « liberté » nous a conforté dans ce choix et nous pousse à poursuivre dans ce sens, pour le bien des animaux et pour la qualité des soins à prodiguer aux individus réellement en détresse. L'information et la sensibilisation du grand public sont essentielles quand elles tiennent compte de la biologie et de l'écologie des espèces. La reconnaissance du travail des centres de soins ne doit pas passer par la quantité du nombre d'animaux accueillis mais bien par la qualité de l'information transmise et du travail accompli.